

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE TRACTION 2012

1. Matériel nécessaire

- ⇒ Un traîneau, des quilles, des boules et des personnes faisant office de chargement sont fournis par l'organisation.
- ⇒ Un palonnier, traits et porte-traits obligatoires sont à fournir par chaque participant..

2. Conditions générales

- ⇒ L'accrochage peut se faire avec l'aide d'un groom.
- ⇒ Le meneur travaille aux guides ou au cordeau. **Il doit en permanence se tenir à l'arrière et écarté des chevaux.**
- ⇒ **Le fouet est interdit pendant l'épreuve de traction.**
- ⇒ Le groom, s'il désire suivre l'attelage, devra se tenir à la hauteur du traîneau, derrière la ligne du crochet. S'il intervient au cours de l'épreuve, une pénalité sera appliquée.
- ⇒ L'allure obligatoire est le pas. Si un cheval fait plus de **trois foulées consécutives** au trot ou au galop, chaque foulée supplémentaire sera sanctionnée par une faute (5 points).
- ⇒ Dans les zones de chargement, après l'ordre de départ donné par le juge, les concurrents ont 10 secondes pour faire démarrer le traîneau. Passé ce délai, l'épreuve sera considérée comme terminée.

3. Déroulement de l'épreuve

- ⇒ Le traîneau est taré à 110 kg environ.
- ⇒ Au départ, le concurrent a 20 secondes pour démarrer. Deux juges suivent l'attelage, chronomètres en mains. Si au-delà de ce temps imparti le concurrent ne peut repartir, l'épreuve sera considérée terminée. Le concurrent se verra toutefois pénalisé en fonction de la distance restant à parcourir entre le point d'arrêt (le crochet) et l'arrivée (+ 5 points de pénalité par personne non montée).
- ⇒ Arrivés à la hauteur du 1^{er} chargement, les chevaux stoppent (ils doivent s'arrêter de façon à ce que le crochet du traîneau soit dans la zone d'arrêt).
- ⇒ Dès l'arrêt, un juge fait démarrer un chronomètre pendant 20 secondes (temps de l'arrêt). Pendant ce temps, des aides de l'organisation montent sur le traîneau (2 personnes pour les attelages en simple ou 4 pour les paires).
- ⇒ Au bout des 20 secondes et au signal du juge, le traîneau repart et progresse entre les quilles jusqu'à l'arrêt suivant.
- ⇒ Au 2^{ème} arrêt, même scénario (2 personnes pour les simples, 4 pour les paires). Après 20 secondes, le traîneau repart vers le 3^{ème} arrêt suivant le circuit indiqué par les quilles.
- ⇒ Au 3^{ème} arrêt, les personnes à charger pourront aller de 0 à 5 personnes pour les attelages en simple et de 0 à 8 pour les attelages en paire, sur option du meneur.
- ⇒ Au signal des juges et après les 20 secondes réglementaires de l'arrêt, le concurrent progresse en ligne droite jusqu'à la ligne d'arrivée.
- ⇒ L'allure imposée est le pas, après non respect de l'allure (**3 foulées consécutives**) chaque foulée supplémentaire sera considérée comme une faute aux allures.
- ⇒ Hors zone de chargement, les concurrents peuvent s'arrêter au maximum 20 secondes. Passé ce délai, l'épreuve sera terminée.

L'épreuve ne sera terminée qu'au franchissement du crochet du traîneau sur le repère de la ligne d'arrivée.

Seront pris en compte les seuls chargements avec lesquels le traîneau aura avancé d'un seul coup au minimum de trois mètres.

4. Pénalités de l'épreuve

⇒	Boule tombée de sa quille	5 points de pénalité par boule
⇒	Arrêt hors zone	5 points de pénalité
⇒	Faute aux allures	5 points de pénalité par foulée
⇒	Distance en mètre restant à parcourir jusqu'à l'arrivée	2 points de pénalité par mètre non parcouru
⇒	Arrêt obligatoire non respecté (aires de chargement)	20 points de pénalité par arrêt non respecté
⇒	Interventions du meneur (à la tête de ses chevaux, retour de guides, toucher le cheval)	10 points de pénalité par intervention
⇒	Brutalité sur la bouche du cheval	30 points par brutalité
⇒	Interventions du groom	10 points par intervention
⇒	3 ^{ème} chargement sur option	5 points de pénalité par personne non montée.
⇒	Erreur de parcours	Dernier de l'épreuve